



UNIVERSITÉ D'ARTOIS
Direction de la
Recherche, des
Etudes Doctorales
et de la Valorisation

Avis de soutenance de thèse

Monsieur Rostand YOTA

**Soutiendra publiquement sa thèse pour obtenir le grade de Docteur en SCIENCES DE GESTION
de l'Université d'Artois**

Le 12/12/2016 à 9h

Université d'Artois - Maison de la Recherche, Salle des colloques - Arras

Sujet de thèse Indice de qualité du conseil d'administration et rentabilité bancaire en France et au Cameroun

Résumé

Cette thèse s'intéresse à la gouvernance d'entreprises dans le secteur bancaire. Son objet est de montrer que la relation linéaire entre le contrôle exercé par le conseil d'administration et la rentabilité des entreprises telle qu'elle est appréhendée dans la littérature peut être perturbée dans le contexte bancaire. La réglementation sur le capital et la prise de risque sont analysées comme variables modératrices et médiatrices de la relation entre l'indice de la qualité du conseil d'administration et la prise de risque d'une part et entre l'indice de la qualité du conseil d'administration et la rentabilité bancaire d'autre part. L'analyse est menée suivant une démarche comparative internationale entre la France et le Cameroun. En effet, depuis la fin des années 1980, la littérature sur la gouvernance d'entreprises s'est développée dans le sens de trouver des meilleures pratiques de contrôle des dirigeants susceptibles de garantir la performance des entreprises. Or, une revue de cette littérature montre que les différences sectorielles et culturelles ne sont pas suffisamment considérées. Ce constat justifie le choix sectoriel et l'approche comparative de la présente recherche.

En employant un système d'équations structurelles résolues par la méthode des moindres carrés partiels sur un échantillon de banques en France et au Cameroun sur la période 2006-2013 et en déterminant un indice composite du conseil d'administration, il s'est avéré qu'un bon score de conseil d'administration a une influence négative et significative sur la rentabilité sur les données françaises mais positive et significative sur les données camerounaises. Il est mis en évidence que la réglementation prudentielle joue le rôle de variable modératrice entre l'indice du contrôle exercé par le conseil d'administration et la prise de risque sur les données camerounaises mais pas sur les données françaises. Par ailleurs, la taille de la banque a un effet quasi-modérateur sur la relation entre l'indice de qualité du contrôle exercé par le conseil d'administration et la prise de risque au Cameroun mais pas en France et un effet quasi-modérateur sur la relation entre l'indice de qualité du conseil et la rentabilité en France et au Cameroun.

Membres du jury

Monsieur Sami BEN LARBI - Maître de conférences HDR, Université de Toulon. Rapporteur

Monsieur Bernard OLIVERO - Professeur, Université de Nice Sophia Antipolis. Rapporteur

Monsieur Eric SEVERIN - Professeur, Université des Sciences et Technologies Lille 1.

Monsieur Emmanuel DJUATIO - Professeur, Institut Supérieur de Management, Douala. Co-directeur

Monsieur Joël MULLER - Professeur, Université d'Artois. Directeur

Le Vice-président Recherche,

Eric MONFLIER

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr